

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE  
UPF Section suisse, 1000 Lausanne – www.francophonie.ch – Rédaction: Romaine Jean

Paraît douze fois par an.

N° 707. Prix de l'abonnement: CHF 40.- (€ 45.00). IBAN: CH14 0900 0000 1000 3056 2. Août 2025.

«J'aime passionnément la langue française, je crois tout ce que la grammaire me dit, et je savoure les exceptions, les irrégularités de notre langue.»

## Jules Renard (1864-1910)

### Culturicide, n. m.

«Un *culturicide* est sous nos yeux», titre le site Mediapart pour décrire «la politique d'anéantissement culturel et identitaire organisée par l'armée israélienne à Gaza». On dit également que les conquistadors ont commis un *culturicide*, durant la colonisation espagnole des Amériques, principalement au XVI<sup>e</sup> siècle. Ce néologisme est à rapprocher du terme français courant «ethnocide».

Source : Mediapart

(Défense du français, N° 707, Août 2025)

### Psittacisme, n. m.

Il s'agit d'un trouble du langage qui consiste à répéter sans raison ce que l'on a entendu ou lu, sans réellement comprendre le sens des mots utilisés.

Source : Wikipédia

(Défense du français, N° 707, Août 2025)

### Prestations incluses ou incluses ?

Le mot «inclus» est le participe passé du verbe *inclure*. Lorsqu'il est utilisé comme adjectif, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. Par conséquent, lorsque le nom est féminin pluriel, le participe passé devient «incluses».

Source : OrthographIQ

(Défense du français, N° 707, Août 2025)

### Syntoniser, v. tr.

«Le jour où l'amour part, où le cœur se désyntonise...», disait une invitée d'une émission radio. Le verbe n'est pas dans le *Larousse*, qui renvoie à «syntoniser». En psychologie, *syntoniser* c'est mettre une personne en totale harmonie avec ses sentiments. En électronique, c'est ajuster deux circuits qui ont la même fréquence.

Source : *Larousse*

(Défense du français, N° 707, Août 2025)

### À terme ou à termes ?

Le mot «terme», du latin *terminus* («borne»), s'utilise toujours au singulier dans les expressions comme *à terme*, *à court terme*, *au terme de*. L'expression *aux termes de*, au pluriel, est correcte uniquement lorsqu'elle signifie «d'après les mots de» ou «selon les termes de».

Source : *Larousse*

(Défense du français, N° 707, Août 2025)

### Après que, loc. conj.

Ah ! voilà une erreur courante ! Dit-on : «après qu'il soit venu nous voir» ou «après qu'il est venu nous voir» ? C'est la deuxième version qui est la bonne, même si elle écorche un peu les oreilles. *Après que* est suivi de l'indicatif et pour vous en souvenir, retenez cette astuce : «Après qu'une chose est faite, elle n'est plus à faire.»

Source : *Le Figaro*

(Défense du français, N° 707, Août 2025)